



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

BRP PUBLIE LES RÉSULTATS POUR SON DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'AF2019



BRP a fait l'acquisition d'Alumacraft en juin dernier. © BRP 2018

Faits saillants du trimestre vs T2 de l'AF18 :

- Solide momentum dans le marché nord-américain des sports motorisés; en hausse de 16 %, dépassant l'industrie;
- Les revenus ont totalisé 1 207,0 millions de dollars, soit une augmentation de 183,9 millions de dollars, ou 18,0 %.
- La marge brute a totalisé 280,1 millions de dollars, ce qui représente 23,2 % des revenus, soit une augmentation de 64,1 millions de dollars, ou de 210 points de base.
- Le BAIIA normalisé^[1] s'est chiffré à 144,2 millions de dollars, ce qui représente 11,9 % des revenus, soit une hausse de 60,5 millions de dollars.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 41,0 millions de dollars, soit une diminution de 63,0 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action de 0,41 \$, en baisse de 0,52 \$ par action.
- Le bénéfice net normalisé^[1] a totalisé 66,4 millions de dollars, soit une augmentation de 43,5 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué normalisé par action^[1] de 0,66 \$, en hausse de 0,46 \$ par action.
- Perspectives annuelles pour la fin de l'année augmentées avec une croissance du BPA normalisé de 30 % à 35 % par rapport à l'année dernière.

[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

Événement subséquent :

- Le 28 août 2018, acquisition de la totalité de Triton Industries Inc. (« Triton ») pour une contrepartie d'achat de 78,5 millions de dollars américains (101,4 millions de dollars).

Valcourt, Québec, 30 août 2018 – BRP Inc. (TSX:DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2018. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [Sedar](#), ainsi que sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

« Avec une croissance de 16 % de nos ventes au détail ce trimestre, nous avons surpassé l'industrie nord-américaine des sports motorisés. La croissance des ventes au détail de nos véhicules côte à côte demeure vigoureuse et, grâce au bel été que nous avons connu, nos ventes de motomarines Sea-Doo ont été importantes sur tous les marchés. Avec un premier semestre solide et des perspectives positives pour les prochains six mois, nous augmentons nos prévisions pour l'exercice 2019 avec une croissance du BPA normalisé de 30 % à 35 %, malgré les pressions inflationnistes et autres turbulences », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction.

« Nous sommes maintenant dans la quatrième année de notre défi 2020 et l'alignement de l'équipe BRP autour de nos objectifs de croissance, d'agilité et de lean s'illustre par les bons résultats que nous obtenons. Avec notre momentum, nous nous attendons à atteindre notre objectif et à générer au moins 3,50 dollars de BPA normalisé au cours de l'AF20, soit un an plus tôt que prévu », a ajouté M. Boisjoli.

Faits saillants du trimestre terminé le 31 juillet 2018 :

Les **revenus** ont augmenté de 183,9 millions de dollars, ou de 18,0 %, pour se chiffrer à 1 207,0 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 1 023,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et de produits saisonniers, partiellement contrebalancée par une fluctuation défavorable de 7 millions de dollars des taux de change.

En Amérique du Nord, les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord de la Société ont augmenté de 14 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018 par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2017, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de motomarines et de véhicules côte à côte.

Au 31 juillet 2018, les stocks de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord des concessionnaires nord-américains ont augmenté de 8 %, par rapport au 31 juillet 2017.

La **marge brute** a augmenté de 64,1 millions de dollars, ou de 29,7 %, pour se chiffrer à 280,1 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 216,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 5 millions de dollars. Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 210 points de base pour

atteindre 23,2 %, comparativement à 21,1 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de véhicules côte à côte, à une composition favorable des ventes, à des prix favorables et à une fluctuation favorable des taux de change, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts de production.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 8,4 millions de dollars, ou de 5,0 %, pour atteindre 177,3 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 168,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts de vente et de marketing.

Les **revenus** ont augmenté de 343,7 millions de dollars, ou de 17,2 %, pour se chiffrer à 2 343,7 millions de dollars pour le **semestre** terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 2 000,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et de produits saisonniers, partiellement contrebalancée par une fluctuation défavorable de 19 millions de dollars des taux de change.

En Amérique du Nord, les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord de la Société ont augmenté de 12 % pour le semestre terminé le 31 juillet 2018 par rapport au semestre terminé le 31 juillet 2017, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de véhicules côte à côte et de motomarines.

La **marge brute** a augmenté de 118,6 millions de dollars, ou de 26,8 %, pour se chiffrer à 561,7 millions de dollars pour le **semestre** terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 443,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 1 million de dollars. Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 180 points de base pour atteindre 24,0 %, comparativement à 22,2 % pour le semestre terminé le 31 juillet 2017. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume de ventes de véhicules côte à côte et de motomarines et à une composition favorable des produits et à des prix favorables, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts du programme de vente et des coûts de production.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 37,1 millions de dollars, ou de 11,1 %, pour atteindre 372,7 millions de dollars pour le **semestre** terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 335,6 millions de dollars pour le semestre terminé le 31 juillet 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts de vente et de marketing.

Données sur le bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
		Données retraitées ^[1]		Données retraitées ^[1]
Revenus par catégorie^[2]				
Produits toutes saisons	554,0 \$	440,4 \$	1 080,6 \$	836,5 \$
Produits saisonniers	384,6	316,7	735,0	641,1
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	147,1	142,5	303,0	293,3
Moteurs marins, bateaux et PAV	121,3	123,5	225,1	229,1
Revenus totaux	1 207,0	1 023,1	2 343,7	2 000,0
Coût des ventes	926,9	807,1	1 782,0	1 556,9
Marge brute	280,1	216,0	561,7	443,1
<i>En pourcentage des revenus</i>	23,2 %	21,1 %	24,0 %	22,2 %
Charges d'exploitation				
Vente et marketing	79,0	72,0	162,0	142,5
Recherche et développement	51,0	48,5	106,6	98,6
Frais généraux et administratifs	49,1	44,1	97,8	87,6
Autres charges (revenus) d'exploitation	(1,8)	4,3	6,3	6,9
Total des charges d'exploitation	177,3	168,9	372,7	335,6
Bénéfice d'exploitation	102,8	47,1	189,0	107,5
Frais financiers nets	26,3	12,7	37,8	24,5
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	17,3	(81,8)	58,8	(37,6)
Bénéfice avant impôt	59,2	116,2	92,4	120,6
Charge d'impôt	18,2	12,2	38,0	21,5
Bénéfice net	41,0 \$	104,0 \$	54,4 \$	99,1 \$
Montant attribuable aux actionnaires	40,7 \$	103,9 \$	54,0 \$	98,8 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,3 \$	0,1 \$	0,4 \$	0,3 \$
BAIIA normalisé^[3]	144,2 \$	83,7 \$	270,8 \$	184,3 \$
Bénéfice net normalisé^[3]	66,4 \$	22,9 \$	119,9 \$	65,7 \$

^[1] Données retraitées afin de refléter l'adoption des normes IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2018.

^[2] Les chiffres correspondants ont été modifiés afin de refléter les nouvelles catégories de revenus par suite de l'acquisition d'Alumacraft et de la création du Groupe marin.

^[3] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR SECTEUR

Sports motorisés

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 113,6 millions de dollars, ou de 25,8 %, pour se chiffrer à 554,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 440,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017. L'augmentation tient essentiellement à une hausse du volume et à une composition favorable des ventes des véhicules côte à côte, partiellement contrebalancées par une fluctuation défavorable du taux de change de 4 millions de dollars.

En Amérique du Nord, les ventes au détail de produits toutes saisons ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2017.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 67,9 millions de dollars, ou de 21,4 %, pour se chiffrer à 384,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 316,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du volume et à une composition favorable des ventes de motomarines et à une composition favorable des ventes de motoneiges.

En Amérique du Nord, les ventes au détail de produits saisonniers ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant au milieu de la tranche de 10 à 20 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2017.

PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM

Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM sont demeurés stables à 147,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 143,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017.

Marin

Moteurs marins, bateaux et PAV

Les revenus tirés des moteurs marins, bateaux et PAV sont demeurés stables à 128,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018, comparativement à 129,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2017.

Les ventes au détail de moteurs hors-bord en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2017.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 12 octobre 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 septembre 2018. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

Perspectives pour l'année financière 2019

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'AF19 par rapport aux résultats de l'AF18, tels que révisés pour refléter l'adoption IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients; soit les nouvelles normes avec prise d'effet le 1^{er} février 2018. Les perspectives cibles de BRP sont ajustées comme suit :

Éléments financiers	Résultats AF18 (basés sur les nouvelles normes IFRS) ^[1]	Perspectives AF19 ^[4] vs AF18 Retraitées (basés sur les nouvelles normes IFRS) ^[1]
Revenus ^[5]		
Produits toutes saisons	1 810,0 \$	Hausse de 18 % à 21 % (auparavant hausse de 12 % à 15 %)
Produits saisonniers	1 553,9 \$	Hausse de 9 % à 12 % (auparavant hausse de 5 % à 10 %)
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	659,7 \$	Hausse de 3 % à 7% (nouvelle catégorie de produit)
Moteurs marins, bateaux et PAV	428,9 \$	Hausse de 15 % à 20 % (nouvelle catégorie de produit)
Revenus totaux de la Société	4 452,5 \$	Hausse de 12 % à 16 % (auparavant hausse de 6 % à 10 %)
BAIIA normalisé ^[2]	536,2 \$	Hausse de 20 % à 22 % (auparavant hausse de 17 % à 19 %)
Taux d'imposition effectif ^{[2][3]}	26,9 %	26,5 % - 27,5 %
Bénéfice dilué par action normalisé^[2]	2,27 \$	Hausse de 30 % à 35 % (2,94 \$ à 3,06 \$) (auparavant hausse de 24 % à 30 %)
Bénéfice net	239,1 \$	230 M\$ à 240 M\$ (basé sur une perte de change sur la dette à long terme de 58,8 M\$)

Autres cibles :

- Basé approximativement sur un **amortissement de ~175 M\$** comparé à 149 M\$ pour l'AF18, **~63 M\$ en frais financiers nets** (hausse comparativement à ~62 M\$) et **~100,0 millions d'actions** (baisse comparativement à ~100.5 M).
- Basé approximativement sur une dépense de **immobilisation ~315 à 330 M\$ pour l'AF19** comparé à 230 M\$ pour l'AF18.

[1] Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et d'IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2018. Les données de l'AF18 n'ont pas été auditées.

[2] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

[3] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

[4] Se reporter à la Mise en garde concernant les énoncés prospectifs à la fin de ce communiqué pour un résumé des principales hypothèses et des facteurs de risque importants liés aux perspectives pour l'AF19.

[5] Se reporter à la Note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2018 pour obtenir les détails liés aux changements dans les nouvelles catégories de revenus.

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF19, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 29 août 2018. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Conférence téléphonique et webdiffusion

Aujourd'hui, à 9 h (HE), BRP Inc. tiendra [une conférence téléphonique et une webdiffusion](#) en anglais seulement pour traiter de ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2019. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 4270254), composez le 514 392-0235 or 800 564-3880 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez pour les numéros d'accès international.](#)

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation de la webdiffusion sur ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2019 sont disponibles sur la section [Rapports trimestriels](#) du site BRP, et sa Notice annuelle est disponible dans la section [Rapports annuels](#).

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans le domaine des véhicules récréatifs motorisés et des systèmes de propulsion; notre succès se base sur 75 ans d'ingéniosité et une attention obsédée sur le client. Notre gamme de produits de pointe comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules routiers et hors route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Manitou, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et

petits avions. Nous concevons également notre propre gamme dédiée de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'améliorer votre expérience de conduite. Nos revenus annuels de 4,5 milliards de dollars canadiens proviennent de ventes dans plus de 100 pays, et notre main-d'œuvre se compose d'environ 10 350 personnes déterminées et débrouillardes.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Alumacraft, Manitou et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2019 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), les énoncés relatifs à la déclaration et paiement de dividendes, les énoncés relatifs à l'augmentation proposée de la capacité de production de la Société ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché lors de la préparation des énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. La Société suppose une croissance raisonnable dans l'industrie de stable à un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent, des gains de parts de marché modérés dans les produits toutes saisons et les produits saisonniers et une part de marché constante pour le Groupe marin. La Société suppose également que les taux d'intérêt augmentent modestement, les devises demeurent à leur niveau actuel et une inflation conforme aux attentes des banques centrales dans les pays où BRP œuvre actuellement.

En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance

envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; l'incapacité à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de la Société; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier inc. et 4338618 Canada inc. (ensemble le « groupe Beaudier ») et de Bain Capital Luxembourg Investments S. à r. l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions de la Société par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

MESURES NON DEFINIES PAR LES IFRS

Le présent communiqué renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net

avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » de son rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé^[1] et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé^[1].

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
		Données retraitées ^[2]		Données retraitées ^[2]
Bénéfice net	41,0 \$	104,0 \$	54,4 \$	99,1 \$
Éléments normalisés				
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	17,3	(81,8)	58,8	(37,6)
Coûts de transaction et autres charges connexes	1,2	—	1,2	—
Coûts de restructuration et coûts connexes ^[3]	0,6	—	0,8	—
Perte découlant d'un litige ^[4]	0,2	0,9	0,8	5,7
Coûts de transaction sur la dette à long terme	8,9	—	8,9	—
Gains au titre des services passés liés aux régimes de retraite	(1,4)	—	(1,4)	—
Autres éléments	1,2	—	(0,8)	—
Ajustement au titre de l'impôt	(2,6)	(0,2)	(2,8)	(1,5)
Bénéfice net normalisé^[1]	66,4	22,9	119,9	65,7
Charge d'impôt normalisée ^[1]	20,8	12,4	40,8	23,0
Frais financiers ajustés	16,7	13,4	30,8	25,9
Produits financiers ajustés	(0,5)	(0,7)	(1,1)	(1,4)
Amortissement	40,8	35,7	80,4	71,1
BAIIA normalisé^[1]	144,2 \$	83,7 \$	270,8 \$	184,3 \$

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

^[2] Données retraitées afin de refléter l'adoption des normes IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2018.

^[3] La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

^[4] La Société est partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

-30-

Demande media :

Catherine Moreau
Conseillère principale,
Relations avec les médias
Tél.: 514 231-2118
catherine.moreau@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Chef de service, Trésorerie
et Relations Investisseurs
Tél.: 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com